

19 août 2008 - Christine Lagarde souligne la nouvelle progression de 6% du volume d'heures supplémentaires au 2e trimestre 2008

Selon les premiers éléments communiqués par l'ACOSS, le volume d'heures supplémentaires déclaré par l'ensemble des entreprises au second trimestre 2008 augmente de 6% par rapport au premier trimestre de l'année.

Cela représente près de 600.000 entreprises utilisatrices et 182 millions d'heures supplémentaires effectuées contre 172.6 millions au premier trimestre.

Christine LAGARDE, ministre de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi, souligne que « le recours soutenu aux heures supplémentaires au trimestre dernier est l'un des facteurs d'optimisme quant au dynamisme de nos entreprises dans les mois à venir».

Christine LAGARDE remarque que cette évolution est particulièrement marquée dans la plupart des secteurs de l'industrie, ainsi que dans la construction, le commerce, les hôtels, les cafés et les restaurants et dans les transports.

Sur le trimestre écoulé, le 1,7 milliard d'euros de masse salariale correspondant aux heures supplémentaires et complémentaires rémunérées illustre l'efficacité du dispositif décidé par le Président de la République et voté dans la loi Travail Emploi Pouvoir d'Achat du 21 août 2007 pour redonner du pouvoir d'achat aux Français et soutenir les entreprises.

Un an après ce vote, Christine LAGARDE dressera un premier bilan des résultats de la loi Travail Emploi Pouvoir d'Achat lors du Conseil des ministres du 21 août 2008.